



Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 septembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2015

ASSAINISSEMENT – AMENAGEMENT DE LA GUIRANDE A L'AVAL DE LA STATION D'EPURATION D'AIFFRES - CONVENTION DE COOPERATION ET DE FINANCEMENT ENTRE LE SYNDICAT DES 3 RIVIERES ET LA CAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Robert GOUSSEAU à Jean-Martial FREDON, Agnès JARRY à Marie-Chantal GARENNE, Dominique JEUFFRAULT à Sebastien PARTHENAY, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Alain BAUDIN, Sophia MARC à Alain GRIPPON, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Marc THEBAULT à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Marc THEBAULT

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150928-C59-09-2015-DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2015

ASSAINISSEMENT – AMENAGEMENT DE LA GUIRANDE A L'AVAL DE LA STATION D'EPURATION D'AIFFRES - CONVENTION DE COOPERATION ET DE FINANCEMENT ENTRE LE SYNDICAT DES 3 RIVIERES ET LA CAN

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais met en place une nouvelle station d'épuration à Aiffres (8 800 EH) dont le rejet a lieu dans la Guirande, qui présente régulièrement des assecs en été.

Le dossier de déclaration de la station d'épuration doit intégrer des mesures permettant de compenser l'existence d'un rejet d'eaux usées traitées, y compris en période d'assec.

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser des travaux de réaménagement des points de rejet d'eaux pluviales situés dans la Guirande, permettant de limiter les affouillements et la perturbation des écoulements naturels des eaux.

Certaines de ces mesures compensatoires relèvent du Syndicat des 3 Rivières en tant que gestionnaire de la Guirande.

Le Syndicat des 3 Rivières s'engage à réaliser des travaux hydromorphologiques, il s'agit de restaurer la qualité du lit mineur du cours d'eau sur un linéaire d'environ 1 km, par la mise en œuvre de travaux permettant une diversification des écoulements et des habitats.

Ces travaux concernent donc 2 maîtres d'ouvrage :

- Le Syndicat des 3 Rivières pour les travaux hydromorphologiques,
- La CAN pour les travaux sur les rejets d'eaux pluviales.

La CAN financera la totalité des travaux.

La convention jointe à la présente délibération expose les modalités d'organisation et de financement des travaux entre le Syndicat 3 Rivières et la CAN.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la convention financière entre le Syndicat 3 Rivières et la CAN pour les travaux d'hydromorphologiques et les aménagements des rejets d'eaux pluviales,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué